

# Dossier presse

## Inauguration de la Fondation ENSIC

créée avec le soutien d'Arkema,  
sous l'égide de la Fondation de France

Jeudi 16 octobre 2008 - 16h30

ENSIC, 1 rue Grandville – Nancy



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES INDUSTRIES CHIMIQUES

Nancy-Université  
INPL



1, rue Grandville  
BP 20451  
F-54001 Nancy cedex  
T: 03 83 17 50 00 / F: 03 83 35 08 11  
www.ensic.inpl-nancy.fr



## L'Ecole Nationale Supérieure des Industries Chimiques inaugure sa Fondation

### > Date de l'événement

**16 octobre 2008**

### > Contact

**Bénédicte Mulé**  
Relations Extérieures  
ENSIC  
Tél : 03 83 17 50 24  
benedicte.mule@  
ensic.inpl-nancy.fr

Créée officiellement le 5 septembre 2008, sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation ENSIC a pour objet de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur tout en renforçant les liens école-entreprise dans les domaines de la formation, de la recherche, de la valorisation industrielle.

L'initiative de la Fondation ENSIC revient à deux enseignants chercheurs de l'ENSIC, Alain Durand et Eric Favre, inventeurs d'une méthode utilisant des produits non polluants et sans danger pour l'enseignement des opérations d'extraction liquide-liquide. Tous deux, ainsi que la Direction de l'ENSIC ont voulu que la Fondation bénéficie des profits tirés de leur invention. La société Arkema s'est engagée en apportant la dotation initiale nécessaire à la création de la Fondation, traduisant ainsi sa volonté de soutenir des actions qui conjuguent innovation et solidarité.

La Fondation ENSIC sera inaugurée le jeudi 16 octobre 2008, à 16h30, à l'issue de la première réunion de son comité exécutif. La cérémonie se déroulera à Nancy, dans les locaux de l'ENSIC. Après une allocution du Directeur de l'ENSIC et des Fondateurs, les deux inventeurs proposeront la démonstration d'une opération d'extraction liquide-liquide selon leur méthode qui présente l'avantage d'utiliser un mélange aqueux inerte et ininflammable en remplacement de solvants organiques.

# Sommaire

Naissance de la Fondation ENSIC

La Fondation ENSIC en pratique

Le Comité Exécutif de la Fondation ENSIC

L'ENSIC en Chiffres

## Contact

**Bénédicte Mulé**  
**Relations Extérieures ENSIC**  
**Tel : 03 83 17 50 24**  
**[benedicte.mule@ensic.inpl-nancy.fr](mailto:benedicte.mule@ensic.inpl-nancy.fr)**

## Naissance de la Fondation ENSIC

Deux enseignants-chercheurs, inventeurs d'une nouvelle méthode pédagogique utilisant des produits non polluants pour enseigner les opérations d'extraction liquide-liquide (Procédé Extr'Aq), ont souhaité faire bénéficier l'Ecole de leurs droits de propriété intellectuelle afin d'aider financièrement les élèves en difficulté.

Le Procédé Extr'Aq permet un enseignement sans risque d'une des opérations majeures de l'industrie des Procédés en substituant des solvants organiques (inflammables, toxiques, polluants) par un mélange aqueux (inflammable et inerte). Il trouve des valorisations dans les secteurs de l'enseignement secondaire et supérieur.

De cet acte de générosité des deux inventeurs est née l'idée de la création de la Fondation ENSIC.

### Contact

**Bénédicte Mulé**  
**Relations Extérieures ENSIC**  
**Tel : 03 83 17 50 24**  
**[benedicte.mule@ensic.inpl-nancy.fr](mailto:benedicte.mule@ensic.inpl-nancy.fr)**

## La Fondation ENSIC en pratique

### Objet

La fondation ENSIC a pour objet de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur tout en renforçant les liens Ecole-entreprise dans les domaines de la formation, de la recherche et de la valorisation industrielle.

Son objet se décline en quatre points :

- Aider financièrement des étudiants méritants par l'attribution de bourses,
- Développer l'accueil d'enseignants et de chercheurs de haut niveau,
- Renforcer les liens existants entre les entreprises et l'ENSIC,
- Participer aux projets de développement de l'Ecole.

### Forme juridique

L'ENSIC a retenu la forme juridique d'une Fondation dite « abritée » ou « sous égide » pour 3 raisons principales :

- Pour des aspects de fonctionnement permettant à la fois la pérennité des actions grâce à la dotation d'un capital initial (160 000 €) et à la liberté d'action au travers des ressources financières annuelles ;
- Pour des aspects fiscaux liés aux réductions d'impôt octroyées aux entreprises comme aux personnes physiques donatrices (avantages générés par la Reconnaissance d'Utilité Publique des fondations abritantes) ;
- Pour des aspects de pratique comptable et d'exercice de la responsabilité juridique qui incombe à la Fondation abritante.

La Fondation abritante sollicitée est la **Fondation de France** en raison de sa grande notoriété dans le domaine des actions caritatives et de son expérience dans l'accompagnement de Grandes Ecoles ou d'Universités.

### Contact

**Bénédicte Mulé**  
**Relations Extérieures ENSIC**  
**Tel : 03 83 17 50 24**  
**[benedicte.mule@ensic.inpl-nancy.fr](mailto:benedicte.mule@ensic.inpl-nancy.fr)**

## Le financement de la Fondation ENSIC

- La dotation initiale d'un montant de 160 000 € a été apportée par la Société **ARKEMA** qui souhaite associer son image à celle de l'ENSIC dans le cadre d'un partenariat renforcé mettant en avant tant les aspects d'aide sociale pour les étudiants que le soutien à des actions en rapport avec le développement durable. Cette convergence d'intérêt a été l'acte fondateur de la Fondation ENSIC grâce au don manuel correspondant à la dotation initiale.
- Pour réaliser ses missions, le budget annuel de la Fondation sera alimenté grâce à plusieurs valorisations du procédé Extr'Aq et des levées de fonds régulières.

### Les valorisations du procédé Extr'Aq

Les deux enseignants-chercheurs de l'ENSIC ayant réalisé leur invention dans le cadre de leur activité professionnelle, ceux-ci bénéficient des avantages exposés dans le nouveau code de la propriété intellectuelle qui prévoit pour les inventeurs une prime d'intéressement représentant 50 % des produits tirés de l'invention par l'établissement (article R611-14-1).

Par ailleurs, dans le cadre de l'Institut National Polytechnique de Lorraine, établissement de tutelle de l'ENSIC, la part des produits tirés de l'invention restant sera partagée à parts égales entre l'Ecole et la structure valorisation de l'INPL.

Nous distinguons ainsi trois parts tirées des profits de l'invention, 50 % revenant aux inventeurs, 25 % à l'ENSIC et 25 % à la structure valorisation de l'INPL.

Les inventeurs et l'ENSIC s'engagent à reverser leur part à la Fondation.

### Des levées de fonds régulières

Des levées de fonds régulières viendront compléter les recettes de la Fondation afin de servir les projets entrant dans le cadre de ses missions.

- o Des **levées de fonds** régulières, organisées notamment en direction des particuliers et notamment des **anciens élèves** de l'Ecole viendront compléter le financement de la Fondation.
- o Des **levées de fonds** régulières sur projets d'intérêt général à destination des **partenaires industriels ou institutionnels** de l'ENSIC seront mises en place à partir de 2009.

## Contact

**Bénédicte Mulé**  
**Relations Extérieures ENSIC**  
**Tel : 03 83 17 50 24**  
**[benedicte.mule@ensic.inpl-nancy.fr](mailto:benedicte.mule@ensic.inpl-nancy.fr)**

## Le Comité Exécutif de la Fondation ENSIC

### Collège A – les Fondateurs

- ARKEMA France, représenté par son directeur de la communication externe, Gilles GALINIER
- Alain DURAND, Professeur d'université
- Eric FAVRE, Professeur d'université

### Collège B - les donateurs

3 sièges vacants

### Collège C – les personnalités qualifiées

- Thierry LEVEQUE, Inspecteur d'Académie / Inspecteur pédagogique régional
- Gérard DUMAS, gestionnaire cadres et recrutement en retraite
- Vincent QUEUDOT, Directeur des services communs de formation continue et de valorisation de la recherche de Nancy-Université

### Collège D – les partenaires

- l'Ecole Nationale Supérieure des Industries Chimiques, représentée par son directeur Michael MATLOSZ,
- le Bureau des élèves de l'ENSIC, représenté par son président Thomas NORMAND
- l'Association des anciens élèves de l'ENSIC, représentée par son président, Jean-Pierre DAL PONT

### Contact

**Bénédicte Mulé**  
**Relations Extérieures ENSIC**  
**Tel : 03 83 17 50 24**  
**[benedicte.mule@ensic.inpl-nancy.fr](mailto:benedicte.mule@ensic.inpl-nancy.fr)**

## L'ENSIC en chiffres

**1er** pôle français de formation et de recherche en génie chimique depuis 1992

**3000** ingénieurs ENSIC en activité partout dans le monde !

**25 000** m2 de locaux pour la FORMATION et la RECHERCHE

**200** enseignants, chercheurs, administratifs, techniciens

**440** élèves, **120** doctorants

**5** laboratoires de recherche (associés INPL et CNRS) en

- \_ Sciences du Génie Chimique (LSGC)
- \_ Chimie Physique Macromoléculaire (LCPM)
- \_ Chimie Physique des Réactions (DCPR)
- \_ Génie Chimique des Milieux Rhéologiquement Complexes (GEMICO)
- \_ Thermodynamique des Milieux Polyphasés (LTMP)

Plus de **50** accords de partenariat avec des universités ou écoles étrangères (parmi lesquelles : Imperial College de Londres, Université de Karlsruhe, Stanford University, University of Tokyo, Université de Melbourne...)

**5** millions d'euros d'activité contractuelle / an

### Classement :

**La Formation** : 14e meilleure école après les prépas (*Le Point 2007*)

**Les Salaires** : 11e (*L'Usine Nouvelle 2007*) ; 32e sur 92 écoles (*L'Expansion 2007*)

**La Recherche** : 11e en C.A. réalisé avec l'Industrie (*Industries et Technologies 2006*)

**L'International** : 11e (*L'Usine Nouvelle 2007*)

### Production scientifique (*bilan des 3 dernières années*) :

**Thèses** : 37 / an

**Publications** : 158 / an

**Actes** : 161 / an

**Affiches** : 146 / an

**Conférences invitées** : 48 / an

**Chapitres d'ouvrages** : 17 / an

**Brevets** : 4 / an

## Contact

**Bénédicte Mulé**  
**Relations Extérieures ENSIC**  
**Tel : 03 83 17 50 24**  
**[benedicte.mule@ensic.inpl-nancy.fr](mailto:benedicte.mule@ensic.inpl-nancy.fr)**